

Masseurs-kinésithérapeutes : un rapport sur la démographie de la profession



Dans ce rapport, le premier chapitre propose des chiffres très détaillés. On y apprend, par exemple, que les professionnels inscrits au tableau sont au nombre de 85 223, à 50,15 % des hommes, avec un ratio libéraux/salariés de 80/20. La tranche de professionnels âgés de 30 à 45 ans est la plus importante, avec tout de même 21 praticiens de plus de 80 ans encore en activité et une doyenne de 95 ans inscrite au collège des libéraux ! Aujourd'hui, la France bénéficie du 4^e plus important corps de physiothérapeutes dans le monde après les États-Unis, le Japon et l'Allemagne.

Au-delà de ces chiffres positifs, plusieurs données inquiètent l'Ordre. C'est le cas, notamment, du nombre de professionnels en activité qui progresse trop fortement, laissant imaginer qu'en 2020 il y aura plus de 100 000 kinésithérapeutes en France. Des frais d'études inévitables selon les régions, allant de 184 à 9 200 € par an. Ou encore du nombre d'autorisations d'exercer délivrées chaque année aux titulaires d'un diplôme européen par l'État français, environ 1 800. Tous ces chiffres amènent le conseil à conclure son rapport par différentes préconisations qui concernent aussi bien les quotas de formation que les montants de rémunération.

Pour consulter le rapport : www.ordremk.fr

